

Par Qui ?

Mme Nelly Caubel, enseignante spécialisée

Pour qui ?

Dans le cadre de la **remédiation**, pour tous les élèves ayant des difficultés d'ordre pédagogique que la mise en place d'une pédagogie de soutien au sein de leur classe n'a pas réussi à leur faire dépasser.

Dans le cadre de la **prévention**, pour tous les élèves, principalement en maternelle, pour éviter l'installation ou l'amplification d'une difficulté (adaptation à la vie collective, acquisition de la langue orale ou écrite...).

Mais aussi pour les enseignants afin de les accompagner dans les adaptations nécessaires à l'accueil dans leur classe, d'élèves à besoins éducatifs particuliers liés à un handicap.

Pour quoi ?

L'aide spécialisée permet d'aider l'élève à :

- Dépasser ses difficultés en lui donnant les moyens de réussir,
- Retrouver le goût d'apprendre et la confiance en soi,
- Accepter l'erreur comme chemin vers la réussite,
- Faire acquérir une autonomie de travail suffisante,
- Faire l'expérience de la réussite.
- Acquérir des méthodes et des outils de travail.

Sur quoi ?

L'aide spécialisée vise l'acquisition des compétences fondamentales :

- Les compétences transversales :
 - ▶ La motivation,
 - ▶ La mémorisation,
 - ▶ La structuration espace/temps,
 - ▶ Les stratégies et méthodes d'apprentissage.
- La maîtrise de la langue orale et écrite
- Les mathématiques

Quand ?

Pendant le temps scolaire.

- Après des bilans collectifs, individuels, des observations en classe.
- Après une mise en place d'une aide adaptée en classe par la maîtresse (en complément de cette aide).
- Après une demande de l'enseignante.
- Après concertation et décision en équipe.

Où ?

Dans la classe d'origine des élèves ou dans la classe du regroupement d'adaptation.

Comment ?

- Par petits groupes ou individuellement.
- En atelier (dans ou hors de la classe).
- Par une pédagogie de la réussite.
- Par une consolidation des bases de l'apprentissage.
- Par le jeu, la manipulation,
- Par la verbalisation et la prise de conscience des stratégies à mettre en place : « Comment je fais pour réussir ? ».

Combien de temps ?

Chaque projet est prévu pour une période de 6 à 8 semaines.

Deux séances de 45 minutes environ par semaines.

Avec qui ?

En partenariat avec la directrice, les enseignants, les parents, l'enfant, et selon les besoins, les intervenants extérieurs (Psychomotriciens, Orthophonistes etc....).